

INFO TRAVAUX
Rue de Klingenthal à Strasbourg

Strasbourg, le 09 SEP. 2026

Madame, Monsieur,

L'Eurométropole de Strasbourg, au service des habitants et des communes, veille en permanence à la qualité des équipements et services dont elle a la responsabilité sur l'ensemble de son territoire. Pour cela, elle assure régulièrement leur entretien, leur amélioration, leur réfection, dans un souci permanent de confort et de bien-être pour toutes et tous.

Nous souhaitons ainsi vous informer que les services métropolitains vont prochainement procéder à travaux de création d'emplacements de stationnement rue Klingenthal à Strasbourg, sur la place face aux numéros 7, 14 et 16. Ces travaux permettront de répondre aux difficultés de stationnements rencontrées par les riverains.

Les travaux de pré-marquage des cases de stationnement sont programmés **entre le 12 et le 16 octobre 2026**. Les riverains disposeront alors d'un délai de quinze jours durant lequel ils pourront faire part de leurs éventuelles observations sur l'implantation des cases de stationnement. À cette issue, les travaux de marquage définitif seront réalisés, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Un certain nombre de désagréments sont susceptibles de perturber quelque peu la vie et le quotidien du quartier pendant la durée du chantier : *la fiche figurant au dos de ce courrier vous apporte les informations pratiques concernant la préparation et le déroulé de cette opération.*

Par ailleurs, le responsable du projet, dont les coordonnées figurent au verso, se tient à votre disposition pour toute information utile.

Merci pour votre compréhension.

Service Voies Publiques

LETTRE AUX RIVERAINS
DE LA RUE DE KLINGENTHAL
67200 STRASBOURG



INFORMATIONS PRATIQUES

Nature des travaux	Création d'emplacements de stationnement
Localisation	Rue de Klingenthal à Strasbourg, sur la place face aux numéros 7, 14 et 16.
Calendrier	<i>Sous réserve de conditions météorologiques favorables :</i> Pré-marquage 12/10/26 au 16/10/26 inclus Marquage définitif du 02/11/26 au 06/11/26 inclus.
Perturbations générées	Stationnement interdit dans la zone d'intervention.
Mesures d'accompagnement	• Panneaux d'information installés 72 heures avant l'entrée en vigueur des interdictions. • Limitation des nuisances demandée aux entreprises intervenantes.
Contact pour toute information avant et pendant le chantier	Soleymane RAZAFIMAHANDRY <i>Maître d'Ouvrage des Projets de Proximité</i> Téléphone : 03 68 98 61 33 soleymane.razafimahandry@strasbourg.eu